

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2023**  
**COMMUNE DE BRANCOURT-EN-LAONNOIS**

La réunion a débuté le 29 septembre 2023 à 18h30 sous la présidence du Maire, Madame ROUYER Marie-Laure.

**Membres présents :**

Monsieur ALLUITTE David - Conseiller Municipal  
Madame BOISSOLLE Sandrine - Conseillère Municipale  
Madame BRANDON Catherine - Conseillère Municipale  
Monsieur CAGNIET Fabien - Conseiller Municipal  
Madame DELPECH Nadège - Adjointe  
Madame MOISSON Djamila - Conseillère Municipale  
Monsieur REMY Jean-Jacques - Adjoint  
Madame ROUYER Marie-Laure - Maire  
Monsieur SUMIEN Jean-Marc - Conseiller Municipal

**Membres absents représentés :**

Madame CAUCHOIS Céline - Conseillère Municipale Pouvoir donné à Monsieur REMY Jean-Jacques - Adjoint  
Madame COLETO Audrey - Conseillère Municipale Pouvoir donné à Monsieur CAGNIET Fabien - Conseiller Municipal  
Monsieur COUSIN Nicolas - Adjoint Pouvoir donné à Mme ROUYER Marie-Laure - Maire

**Membres absents :**

Monsieur GILLES Wilfried - Conseiller Municipal  
Madame LAVAIRE Charline - Conseillère Municipale  
Monsieur SLIPECKI Thierry - Conseiller Municipal

Secrétaire de séance : Madame BRANDON Catherine

Le quorum (plus de la moitié des 15 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour :**

- Approbation du Procès Verbal du Conseil Municipal en date du 23 juin 2023
- D19\_2023 - Convention de prestation d'assistance pour l'ENT (Environnement Numérique de Travail pour le 1er degré)
- D20\_2023 - Alimentation en électricité d'une parcelle : projet USEDA
- D21\_2023 - Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN
- D22\_2023 - Rapport de gestion SPL-XDEMAT pour l'année 2022
- D23\_2023 - Demande de remboursement d'acompte d'une location de salle suite à annulation
- D24\_2023 - Versement d'une subvention à l'Association Sportive de Brancourt-en-Laonnois (ASBL)
- D25\_2023 - Forfait communal du coût moyen d'un élève élémentaire et primaire 2023-2024
- Questions diverses

<b>Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal en date du 23 juin 2023</b>
--

Madame le Maire lit à voix haute le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 juin 2023.  
Il est approuvé à l'unanimité.

**12 voix pour**

**D19\_2023 - Convention de prestation d'assistance pour l'ENT (Environnement Numérique de Travail pour le 1er degré)**

Cette convention doit s'appliquer jusqu'au 31 août 2027. Elle concerne la mise en place de moyens de communication entre les parents d'élèves et les enseignants avec notamment une application téléphone mobile. Ce marché est régional et l'accompagnement technique est effectué par l'ADICA.

Le montant total TTC pour les 4 ans s'élève à 433€.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

**12 voix pour**

**D20\_2023 - Alimentation en électricité d'une parcelle : projet USEDA**

Ces travaux concernent la dernière maison construite au 66 rue Saint Maurice. Les interventions réalisées sur la partie communale sont facturées à la mairie par l'USEDA.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

**12 voix pour**

**D21\_2023 - Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN**

La commune de Brancourt-en-Laonnois est adhérente au syndicat intercommunal SIDEN-SIAN.

Il convient de se prononcer sur l'adhésion de 4 nouvelles communes des départements du Pas-de-Calais (2) et du Nord (2).

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

**12 voix pour**

**D22\_2023 - Rapport de gestion SPL-XDEMAT pour l'année 2022**

Le rapport de gestion précise que 3145 collectivités sont actuellement actionnaires et bénéficient des facilités proposées aux secrétaires de mairie par la dématérialisation de nombreuses tâches. La progression est constante depuis la crise sanitaire.

La cotisation annuelle de base est fixée à 300€.

Ce rapport de gestion est approuvé à l'unanimité.

**12 voix pour**

**D23\_2023 - Demande de remboursement d'acompte d'une location de salle pour donner suite à annulation**

Etant données les circonstances particulières de la demande, le remboursement de l'acompte versé par les locataires de la salle, est accepté à titre exceptionnel.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

**12 voix pour**

**D24\_2023 - Versement d'une subvention à l'Association Sportive de Brancourt-en-Laonnois (ASBL)**

Madame Nadège DELPECH, Maire-Adjoint, informe les membres du Conseil Municipal, de la demande présentée par Madame Odile BENOIT, vice-présidente de l'ASBL, concernant le remboursement de l'avance effectuée par l'ASBL pour l'achat des tickets de manège aux forains lors de la fête communale.

Madame le Maire ne participe ni à la discussion ni au vote et quitte la salle du Conseil.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le versement d'une subvention exceptionnelle de 567,00 euros à l'ASBL en remboursement du coût des tickets de manège.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

**10 voix pour**

**2 non-participants** : M. COUSIN Nicolas (représenté), Mme ROUYER Marie-Laure

## D25\_2023 - Forfait communal du coût moyen d'un élève élémentaire et primaire 2023-2024

A la demande de la Préfecture, il convient de calculer le forfait communal, coût moyen d'un élève scolarisé à Brancourt-en-Laonnois. L'année de référence retenue pour les calculs est 2022. Pour les 65 élèves inscrits à Brancourt-en-Laonnois en 2022 le forfait communal s'élève à 62 000€ soit 954€ par élève.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

**12 voix pour**

### Questions diverses

#### 1- Point sur les travaux à venir

- Réfection de la couverture du pôle technique rue de la Croix Blanche :
  - Subvention API accordée : 30% du montant HT
  - Subvention DETR accordée : 40% du montant HT
  
- Démolition des toitures défectueuses sur les bâtiments annexes
  
- Installation de jeux d'extérieurs pour enfants :
  - Deux sites sont retenus : rue du Gros Suys, près du transformateur, et place du Champ Marot.
  - Pour ce projet une subvention API de 30 % du montant HT, ainsi qu'une subvention DETR de 40 % du montant HT sont accordées
  
- Réalisation d'une fresque sur le transformateur EDF rue du Gros Suys :
  - L'artiste Julien Thieffine (Thieffine Arts') a été retenu pour une réalisation artistique sur les 4 faces du transformateur. Ces fresques seront réalisées avec les enfants de l'école primaire qui ont choisi le thème des 4 saisons. A cette occasion, ENEDIS versera une subvention de 90 % du montant global.
  
- À la suite d'infiltrations sur le plafond de la salle polyvalente lors des pluies diluviennes de la mi-septembre, il convient de déposer une déclaration de sinistre à l'assureur.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21h00.

Madame BRANDON CATHERINE  
Secrétaire de séance



Madame ROUYER Marie-Laure,  
Maire

